



CEREALES :

L'absence de vent et de pluie est favorable à l'activité des pucerons ! Le climat continue d'être propice à l'activité des limaces. Les températures de cette semaine sont moins propices aux vols de cicadelles. Posez des pièges et observez vos parcelles afin d'évaluer le risque « ravageurs ».

COLZA :

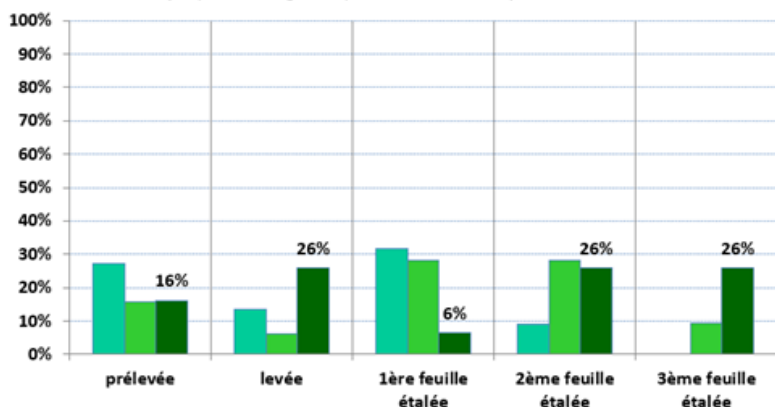
Larves d'altises : observations stables mais avec peu d'impact.

CEREALES

Blé et Orge d'hiver : 21 parcelles de blé et 10 parcelles d'orge d'hiver sont enregistrées sous Vigicultures soit au total 31 parcelles.

Cette semaine, les stades vont de « pré-levée » à « 3 feuilles ».
Les situations les plus avancées sont des semis du 01 au 07/10.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



blé et orge

31 parcelles observées cette semaine

■ semaine 43
■ semaine 44
■ semaine 45



RAVAGEURS

LIMACES : présence toujours signalée quelle que soit la situation !

Le climat actuel reste favorable à leur activité – soyez vigilants et aller observer vos parcelles, même dans les situations moins à risque (craie, précédent betterave – pomme de terre) !

Cette semaine, sur 18 parcelles observées, des dégâts de limaces sont signalés dans 5 situations à hauteur de 2 à 20% des plantes attaquées : 3 parcelles de blé en précédent colza et 2 parcelles d'orge d'hiver en limon et en terres argileuses.

Sous 4 pièges relevés en parcelle, des limaces ont été piégées dans 3 situations:

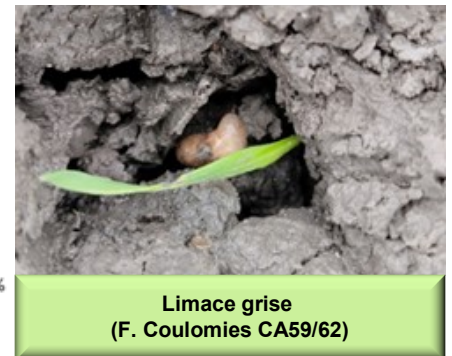
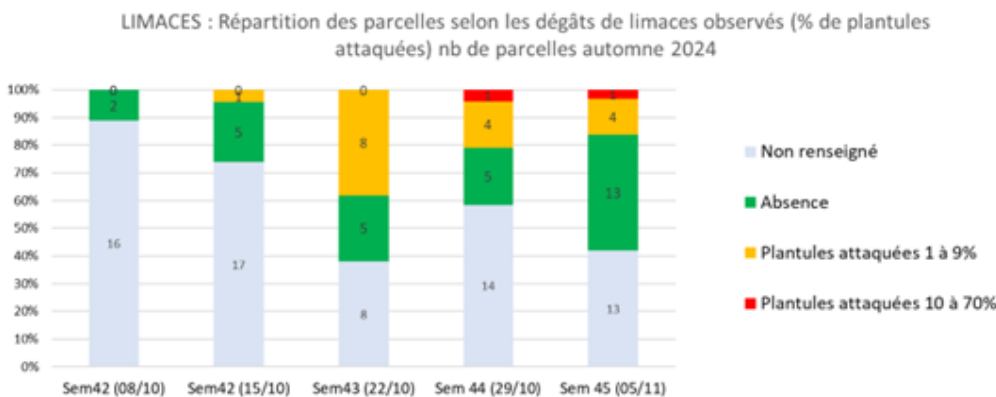
- ☞ 8 limaces grises adultes / m² dans une parcelle de blé, précédent colza en limon, dans la Somme ;
- ☞ 1 limace grise adulte / m² dans une parcelle de blé, précédent colza en limon argileux, dans l'Oise;
- ☞ 2 limaces grises adultes / m² dans une parcelle d'orge d'hiver en limon calcaire dans l'Oise.



Les situations les plus exposées sont : les sols argileux et motteux, les sols creux, les situations de non-travail du sol ou de travail simplifié avec présence de résidus et en précédent colza.

Afin d'évaluer le risque, les piégeages se poursuivent après le semis. Il est recommandé de poursuivre les observations jusqu'à la fin du stade sensible (3-4 feuilles de la céréale).

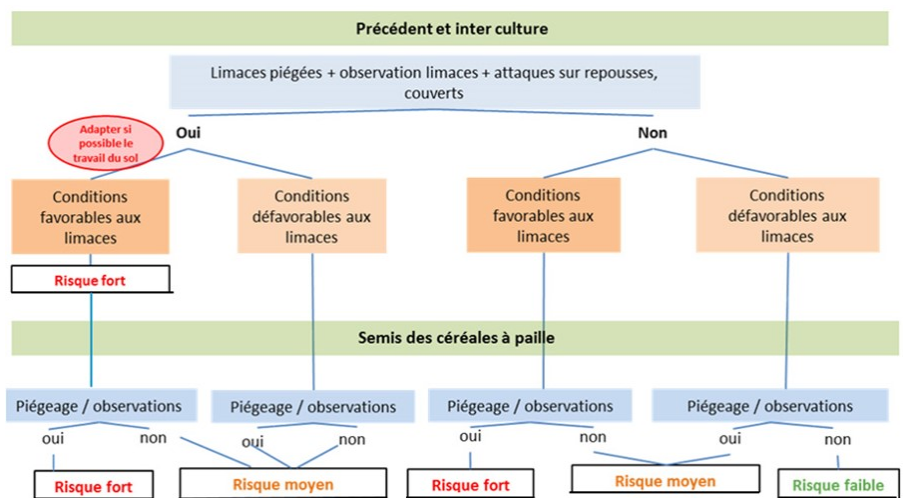
Rappel du protocole : cf BSV n° 36



Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RESOLIM)

Avant le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, si des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et si les conditions climatiques sont favorables à leur activité.

Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et si les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.



PUCERONS ET CICADELLES: posez des pièges et aller observer vos parcelles !

Puceron *Rhopalosiphum padi*



Les températures douces, l'absence de vent et de pluie, favorisent l'activité des pucerons. La présence de pucerons « ailés » et « aptères » est souvent signalée sur les parcelles de céréales.

Pour rappel : les vols de pucerons sont fortement corrélés aux journées avec des températures > 10-12°C. Au-dessus de 3°C, ils continuent de se reproduire et de s'alimenter.

Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.

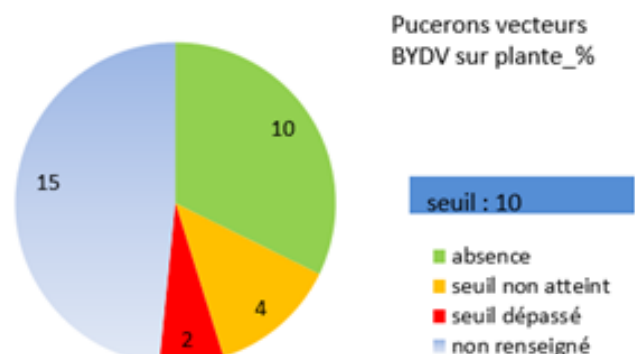
Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

Cette semaine, sur 16 parcelles de céréales observées, des pucerons sont constatés dans 6 situations (4 parcelles de blé et 2 d'orge d'hiver) avec 1 à 10% des pieds porteurs sur l'ensemble de la région.

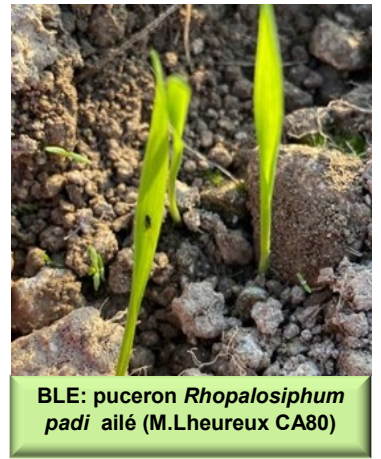
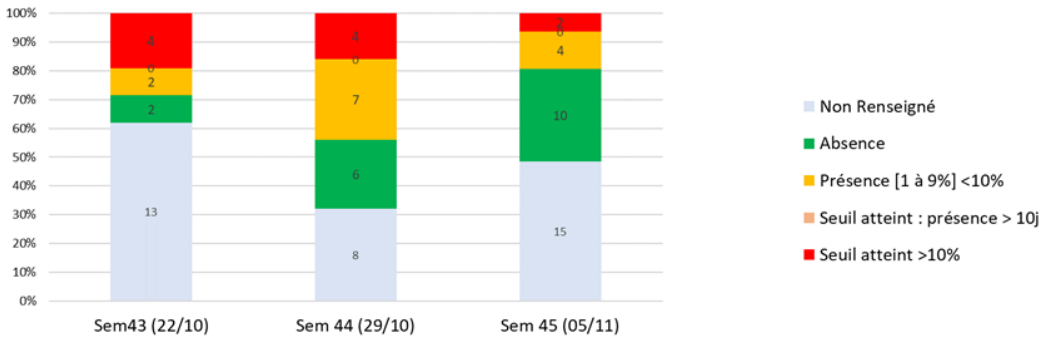
2 parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque cette semaine :

- Mélange de variétés de blé, semis du 15/10 dans l'Aisne avec 10% des pieds porteurs au stade « 2 feuilles » ;
- KWS Delis semis du 15/10 dans le Pas de Calais avec 10% des pieds touchés au stade « 2 feuilles ».

4 plaques engluées ont été relevées dont 3 avec présence d'individus : 3 à 7 individus piégés, dans les départements de la Somme et de l'Oise. ont été piégés sur une parcelle d'orge dans l'Oise.



PUCERONS D'AUTOMNE : Répartition des parcelles selon les seuils : % de plantes infestées et/ou temps de présence >10 jours (nb de parcelles)



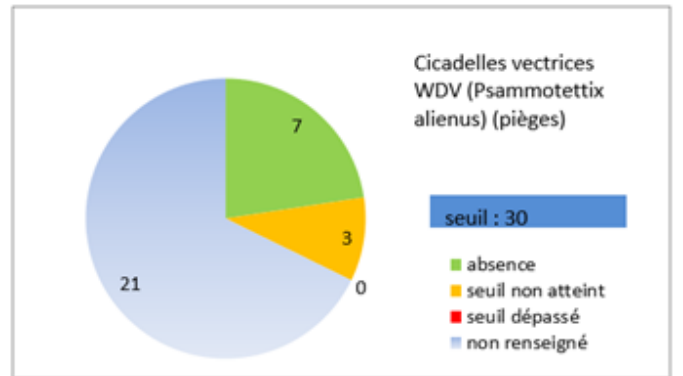
code post	commune	culture	variété	SEMAINE 43		SEMAINE 44		SEMAINE 45		PRESENCE + 10 JOURS
				STADE	PUC (%)	STADE	PUC (%)	STADE	PUC (%)	
2269	DORENGT	Orge d'hiver	Mélange					Z13 : 3e F Etalee	2	
59476	PROVILLE	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON					Z10 : Levée	0	
59595	THUN-SAINT-MARTIN	Blé tendre d'hiver	Mélange					Z10 : Levée	0	
2492	MONCEAU-LÈS-LEUPS	Blé tendre d'hiver	Mélange			Z11 : 1ere F Etalee	0	Z12 : 2e F Etalee	0	
2785	VERMAND	Blé tendre d'hiver	Mélange			Z11 : 1ere F Etalee	10	Z12 : 2e F Etalee	10	
2587	PARFONDRU	Blé tendre d'hiver	KING KONG			Z01 : Pré-levée		Z10 : Levée	0	
2795	VIC-SUR-AISNE	Blé tendre d'hiver	Mélange	Z01 : Pré-levée		Z01 : Pré-levée	0	Z11 : 1ere F Etalee	1	
59595	THUN-SAINT-MARTIN	Orge d'hiver	KWS DELIS	Z10 : Levée		Z11 : 1ere F Etalee	40	Z12 : 2e F Etalee	0	
62211	CAPELLE-FERMONT	Orge d'hiver	KWS DELIS	Z01 : Pré-levée		Z11 : 1ere F Etalee	5	Z12 : 2e F Etalee	10	
2036	AUGY	Blé tendre d'hiver	Mélange			Z11 : 1ere F Etalee	1	Z12 : 2e F Etalee	0	
2321	FONTAINE-LÈS-VERVINS	Blé tendre d'hiver	Mélange	Z01 : Pré-levée		Z10 : Levée	2	Z12 : 2e F Etalee	8	
60152	CHOISY-LA-VICTOIRE	Blé tendre d'hiver	LG AUDACE	Z11 : 1ere F Etalee	8	Z12 : 2e F Etalee	0	Z13 : 3e F Etalee	0	
80625	TROIS-RIVIÈRES	Blé tendre d'hiver	JUNIOR	Z11 : 1ere F Etalee	8	Z12 : 2e F Etalee	0	Z13 : 3e F Etalee	0	
60695	VINEUIL-SAINT-FIRMIN	Orge d'hiver	DELICE	Z12 : 2e F Etalee		Z13 : 3e F Etalee	0	Z13 : 3e F Etalee	0	
2128	BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT	Blé tendre d'hiver	SY ADMIRATION	Z11 : 1ere F Etalee	10	Z12 : 2e F Etalee	0	Z13 : 3e F Etalee	1	
60170	COURTEUIL	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	Z11 : 1ere F Etalee		Z12 : 2e F Etalee	0	Z13 : 3e F Etalee	0	

Cicadelles *Psammotettix alienus*

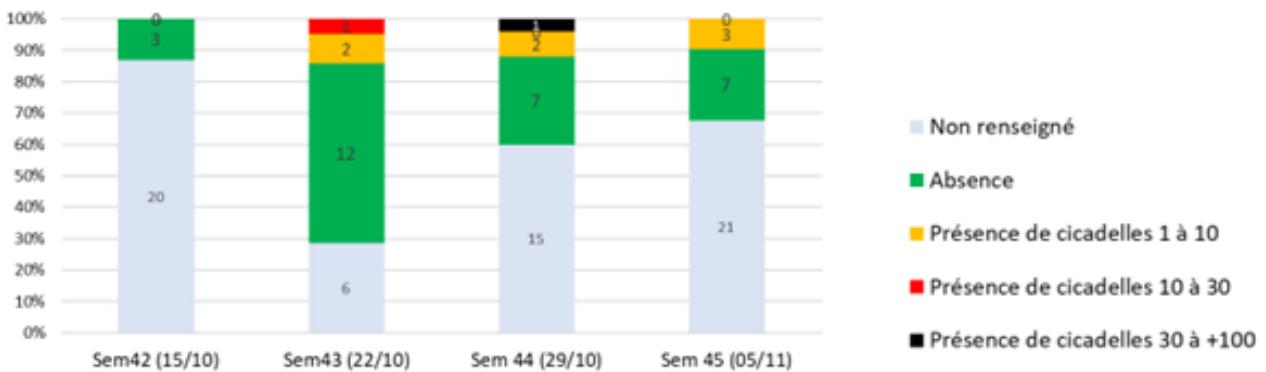
Cette semaine sur 10 plaques engluées relevées en parcelles de céréales, des cicadelles *Psammotettix alienus* sont présentes dans 3 situations dans l'Aisne (2 en blé et 1 orge d'hiver) mais en dessous du seuil indicatif de risque : 4 à 10 individus piégés.



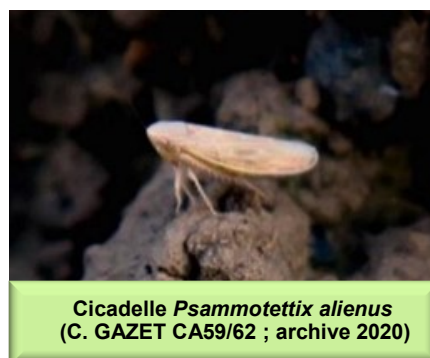
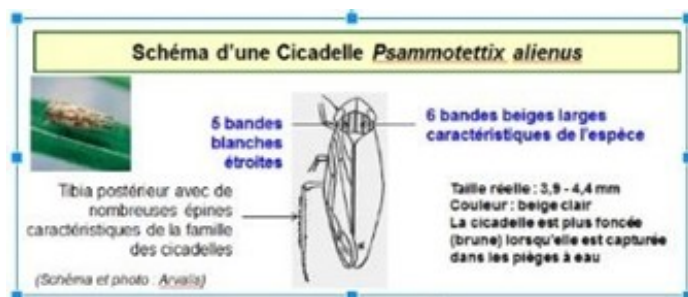
Seuils indicatifs de risque : devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.



Répartition des parcelles selon le nombre de captures de cicadelles - risque faible < 30 captures (nb de parcelles - automne 2024)



On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



Rappel du protocole du suivi des vols de pucerons et de cicadelles : cf BSV n°36

Variétés d'orges d'hiver tolérantes à la JNO

Plusieurs variétés possèdent une tolérance à la JNO :

Orges d'hiver 6 rangs			
Obtenteur/ présentant	Nom	Année description	Jaunisse résistante
LD	ALIENOR	2024	T
SEC	CARROUSEL	2022	T
SEC	CONSTEL	2022	T
LD	ETERNEL	2022	T
DSV	FASCINATION	2022	T
SEC	FLOREL	2024	T
SEC	INTEGRAL	2022	T
KWM	KWS BORRELLY	2018	T
KWM	KWS DELIS	2023	T
KWM	KWS EXQUIS	2021	T
KWM	KWS INNOVATRIS	2024	T
KWM	KWS JAGUAR	2019	T
KWM	KWS JOYAU	2020	T
KWM	KWS SPLENDIS	2023	T
KWM	KWS STYLIS	2024	T
LG	LG ZEBRA	BE-18	T
LG	LG ZEBULON	2022	T
LG	LG ZEFIRA	2024	T
LG	LG ZELDA	2022	T
LG	LG ZENIKA	2021	T
LG	LG ZORBAS	2024	T
LG	LG ZORICA	2023	T
UNI	MARGAUX	2018	T
SEC	NARVAL	2024	T

Orge d'hiver 2 rangs			
Obtenteur/ présentant	Nom	Année description	Jaunisse résistante
AO	Bonnovi	DE-24	T
SEC	Idilic	2020	T
KWM	KWS Mattis	2024	T
KWM	KWS Ovnis	2023	T
LG	LG Caiman	2021	T
UNI	Majuscule	2022	T
RAG	Orcade	2023	T
RAG	Organa	2024	T
SP	Spazio	IT-18	T

 Nouveauté 2024

La tolérance variétale à la JNO concerne la réponse de la plante à l'infection virale. **Une plante tolérante est une plante pour laquelle l'infection induit peu de symptômes. Semée à une date de semis recommandée, ce sera un levier génétique efficace. Toutefois, en cas de semis trop précoce et de pression extrême avec une année climatique très favorable aux pucerons (ce qui a été par exemple le cas en 2015), ce levier génétique ne sera pas total.**

Cette tolérance ne concerne pas le virus du pied chétif transmis par la Cicadelle *Psammotettix alienus*.

COLZA

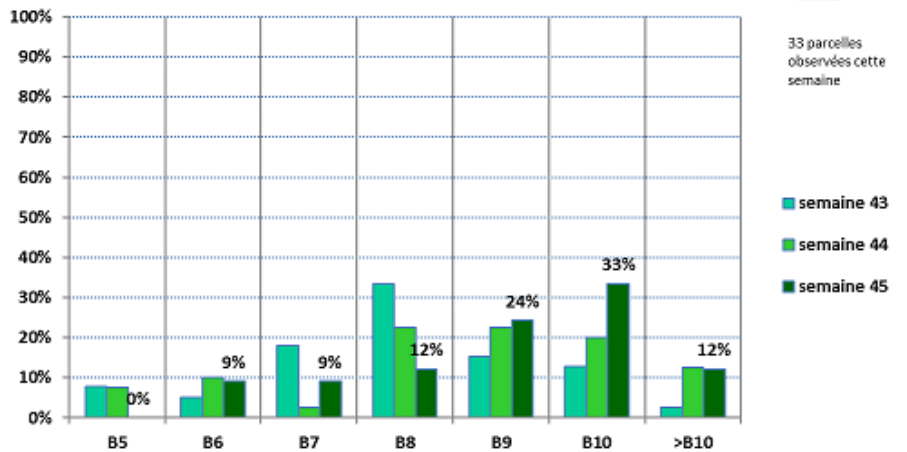
Stades:

33 parcelles sont renseignées cette semaine.

Les stades progressent mais restent étalés. Ils se répartissent comme suit :

- ⇒ 18 % sont à des stades entre 6 et 7 feuilles ;
- ⇒ 36 % sont à des stades entre 7 à 9 feuilles ;
- ⇒ 45 % bien avancés sont aux stades 10 feuilles et plus.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Plus aucune parcelle n'est aux stades sensibles aux dégâts de limaces et aux altises adultes.

9 % des parcelles sont sensibles aux pucerons verts.

Toutes les parcelles sont aux stades sensibles aux larves d'altise.

LARVES D ALTISES: observations stables mais avec peu d'impact.

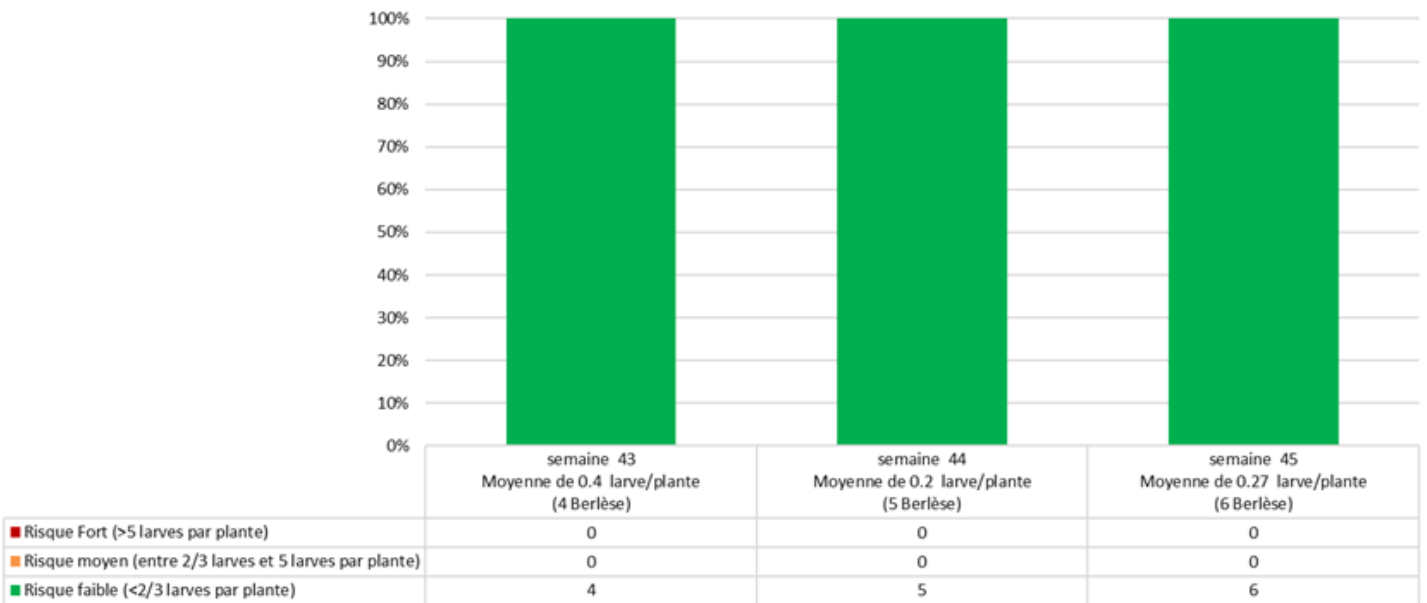
9 parcelles montrent la présence de **larves d'altises** dans les pétioles sur 10 à 90% des plantes, et 5 méthodes berlèse sur les 6 réalisées notent en moyenne 0,27 larve par plante.

La présence des premières larves dans des plantes développées et en croissance ne sont pas préjudiciable à la culture.



Dégât de larve d'altise sur un pétiole. (M. Roux Duparque –CA02)

Evolution de la pression larve d'altise dans le réseau BSV (Berlèse)



Evaluation du risque lié aux larves d'altises

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : **la pression en insectes** et de la **dynamique de croissance du colza**. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à **réaliser les premiers Berlèse dès maintenant**.

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

Pour distinguer les larves d'altises des autres larves présentes, voir les BSV précédents.

Le modèle ci-contre présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes pour la station météo d'Estrées-Mons (80)

Suite au début de vol du 20 septembre, les premières larves sont arrivées le 18 octobre, et les premières L2 peuvent être observées depuis le 26 octobre.

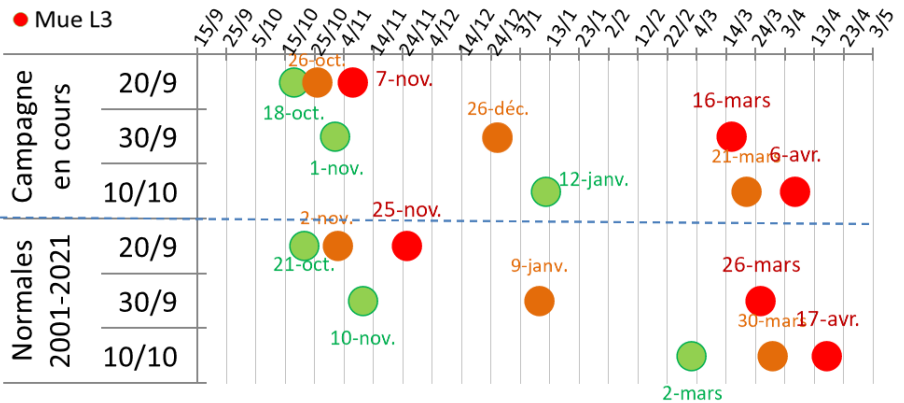
Pour le pic de vol, observé autour du 30 septembre, les premières larves devraient être observées à partir du 1^{er} novembre.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions de sécheresse ou de pluviométrie peuvent également influencer sur l'apparition des stades larvaires.

● Ecllosion L1

● Mue L2

● Mue L3



AUTRES RAVAGEURS :

Des altises adultes sont encore piégées dans 17 parcelles avec 1 à 70 individus. **Les parcelles étant toutes au moins au stade 4 feuilles, la fin du risque est atteinte.**

Une attaque de **noctuelle** est signalée dans une parcelle ; tout comme quelques dégâts de **mouche du chou** qui sont observés dans une parcelle.

Des **charançons du bourgeon terminal** sont piégés dans 5 parcelles avec 1 à 3 individus. Ce ravageur a rarement montré de nuisibilité dans notre région, à surveiller dans le sud de l'Aisne.

Des **puçerons verts** sont toujours observés dans 2 parcelles, mais l'avancée des stades limite fortement leur impact sur la culture.

MALADIES :

De la **Cylindrosporiose** est observée dans une parcelle.

Des macules de **phoma** sont observés dans 16 parcelles. La résistance variétale est le seul moyen de lutte sur cette maladie.



Macules de phoma. (M. Roux Duparque –CA02)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alène, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. ProtégéInex : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.
 Bettevaines : O.Ley, Y. Debeverniais, F. Courtaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEI 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alène, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Fiorimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREO de Fizecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wégoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

